

**Keleier**

**BULLETIN MUNICIPAL** • Déc. 2023

# Plufur

**Infos**



**P 2 . ÉDITO**  
**P 3 à 5 . VIE MUNICIPALE**  
**P 6 à 9 . VIE LOCALE**

**P 10 à 11 . ACTION SOCIALE**  
**P 11 à 13 . INFOS PRATIQUES**  
**P 14 à 16 . PATRIMOINE**





## CHÈRES PLUFURIENNES, CHERS PLUFURIENS, CHERS AMIS ;

**Au moment où j'écris ces quelques lignes la France vient à nouveau d'être atteinte sauvagement par l'attaque terroriste d'un fanatique radicalisé au sein d'une école d'ARRAS.**

La communauté éducative endeuillée, choquée, attaquée pour la fonction qu'elle représente. L'extrémisme s'en prend à ce qui désigne la connaissance, la transmission du savoir, en définitive à la capacité de comprendre donc de faire ses propres choix afin de pouvoir vivre en homme libre.

L'Histoire nous indique pourtant que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. Dans cette période troublée, prenons bien soin de ne pas exacerber les clivages mais au contraire de faire vivre les valeurs de la République liberté, égalité, fraternité. C'est à cet égard que nous avons rendu hommage à Dominique Bernard en réponse à l'appel de l'association des Maires de France le lundi 16 octobre devant la mairie e respectant une minute de silence.

Rentrés dans l'automne depuis quelques jours, nous assistons à la chute des feuilles et les dernières récoltes. C'est aussi le moment où tombent les feuilles d'impôts locaux et en particulier les taxes foncières.

Vous pouvez constater que nous nous sommes scrupuleusement tenus à l'engagement que nous avons pris de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Cela est possible grâce à notre détermination collective, aux choix budgétaires que nous faisons, aux efforts constants de nos services municipaux, ainsi que de l'ensemble des bénévoles qui ne ménagent pas leur peine pour parvenir à maintenir un niveau d'offre en tout genre à notre commune avec des réalisations que d'autres nous envient. Je tiens chaleureusement à remercier cet engagement collectif.

Je sais la difficulté financière d'un certain nombre d'entre nous en particulier durement frappé par la crise énergétique liée au désordre mondial sur fond de guerre entraînant en cascade une inflation des prix.

Plus que jamais il faut donc être attentif sur notre gestion en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et maintenir un niveau d'investissement souhaitable pour des équipements au profit de tous.

Hervé Guélou

## EDITO MIZ MEURZH 2023

*E-keit ma oan o skrivañ an toullad linennoù-mañ eo bet taget Bro-C'hall adarre en un doare kriz en ur skol e Arras gant ur fanatik radikalaset.*

Kumuniezh an deskadurezh a zo e kañv, sabatuet, tizhet en ho labour. An estremouriezh a glask jeu ouzh ar re a zo desket, a gas o ouiziegezh hag a ro an tu da bep hini da gompren ha d'ober o dibaboù evit bevañ evel tud dieub.

An Istor en deus diskouezet dimp e teu ar memes efedoù war-lerc'h ar memes abegoù. En amzer diaes-mañ klaskomp chom hep gwashaat an disrannoù met kentoc'h lakaat da dalvezout ar frankiz, an ingalded hag ar vreudeuriezh.

Setu perak hon eus rentet enor da Dominique Bernard goude galv kevredigezh maered Bro-C'hall d'al Lun 16 a viz Here dirak an ti-kêr ha chomet omp didrouz e-pad ur vunutenn.

Erru eo an diskar-amzer abaoe un toullad deizioù ha krog eo an delioù o kouezhañ hag echu eo an trevajoù. D'ar c'houlz-mañ ivez e teu paperoù an tailhoù ha dreist-holl an taosoù war an douar.

Gwelet ho peus omp chomet feal d'ar pezh a oa bet divizet, da lavarout eo chom hep kreskiñ an telloù kumun. Deuet omp a-benn a-drugarez da bolontez an holl, d'an dibaboù evit implij

an arc'hant, da youl ar servijoù kumun hag d'an holl dud a youl vat a laka o foan d'ober traoù a bep seurt a vez c'hoantaet gant tud all. C'hoant am eus da drugarekaat anezhe a greiz kalon evit al labour a reont evit mad an holl.

Gouzout a ran eo start evit un toullad ac'hanomp dreist-holl evit ar re zo wazh d'an enkadenn en-ergetek abalamour d'ar reuz a zo er bed ha d'ar brezelioù a laka ar prizioù da greskiñ.

Bremañ, muioc'h eget biskoazh, eo ret diwall ha merañ mat an ac'hant evit kenderc'hel d'ober dis-pignoù evit traoù a servijo d'an holl.

Hervé Guélou

## DÉSHERBEUR MECANIQUE

Une alternative économique pour les surfaces perméables de tout type.

La commune souhaitait investir dans l'achat d'un matériel de désherbage mécanique pour faciliter l'entretien du cimetière, jusque-là effectué manuellement.

L'objectif étant de pérenniser le label zéro phyto obtenu en 2017, mais également de permettre à l'agent communal d'avoir un matériel adapté à ses besoins, augmenter son confort de travail, et surtout réduire au maximum les risques encourus lors de travaux répétitifs et pénibles.

La solution la plus économique et efficace pour un binage mécanique de surface, il arrache la plante avec la racine et permet simultanément le désherbage, le nivellement, le ratissage et une finition de surface.

Nous avons obtenu une subvention de la Région BRETAGNE de 50 % pour un coût d'achat de 3250 € hors taxe.

NB : A chaque entrée du cimetière, vous trouvez 2 containers, l'un pour les déchets verts, l'autre pour les pots en plastiques, soucoupes... Afin de respecter le travail de Nicolas, merci de respecter les consignes de tri.

Michel RIOU

## LABEL COMMUNE DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE

La commune va se porter candidate au label Commune du Patrimoine Rural de Bretagne.

L'association Communes du Patrimoine Rural de Bretagne a été créée en 1987 par des maires désireux de protéger et de valoriser le patrimoine architectural et paysager de leur village. Cette initiative s'est traduite par l'élaboration d'une Charte de Qualité qui définit les conditions d'attribution du Label et les engagements des communes.

Pour y prétendre, elles doivent compter moins de 3500 habitants répartis dans le bourg et la campagne. Aujourd'hui, l'association qui regroupe plus de 40 communes réparties sur quatre départements, contribue au développement touristique et culturel de la Bretagne et répond ainsi pleinement aux attentes des habitants et des visiteurs.



(De gauche à droite, Jérôme Garlandezec des Ets Alexandre de Plouisy, Nicolas Meudic et Michel Riou).

### Les objectifs du label :

- Sauvegarder et valoriser le patrimoine tout en respectant le caractère de l'architecture d'origine ;
- Informer et sensibiliser la population locale à la restauration du patrimoine ;
- Animer et promouvoir les richesses patrimoniales
- Développer et promouvoir toute action susceptible d'assurer un développement économique, touristique et culturel.

Après montage d'un dossier complet, une présentation sera faite au Comité Scientifique et Technique du Label pour exposer les projets de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine. Si la commune est retenue, elle sera labellisable pour une durée de 3 ans pendant laquelle elle pourra bénéficier d'aides financières. A l'issue de cette période, un rapport rendant compte des actions menées par la commune sera présenté au Comité qui décidera si elle est labellisée pour une durée de 5 ans.

Les aides seront attribuées aussi bien pour des projets publics ou privés jusqu'à 15 000 €.

## HABITAT

La commune est engagée dans la volonté de créer du logement adapté. Réfléchir à un parcours résidentiel permettant de trouver dans son lieu de vie les conditions nécessaires quelque soit sa situation d'autonomie oblige à proposer des logements avec de nouvelles façons d'habiter.

En ce sens, des études et des propositions ont été formulées par un bailleur social à qui nous avons présenté l'intérêt du projet avec l'appui du service habitat de Lannion Trégor Communauté

Les conditions financières n'étant pas réunies, nous étudions d'autres solutions.

L'idée continue son chemin et nous avons acquis un terrain dans la continuité du bourg. Celui-ci est maintenant proposé en échange foncier afin de permettre l'implantation de logements adaptés ainsi que la création d'un parking qui sera mutualisé entre la structure nouvelle, la mairie ainsi que l'école. Ce qui permettra de sécuriser l'arrêt de car ainsi que les entrées et sorties de l'école.

A ce stade, et après avoir échangé avec d'autres communes qui se posent les mêmes questions, nous avançons collectivement afin de résoudre cette question qui nous motive plus que jamais mais qui devra trouver des financements appropriés afin d'envisager des loyers accessibles à tous.

## AMÉNAGEMENT DE LA PLACE JEAN MOULIN

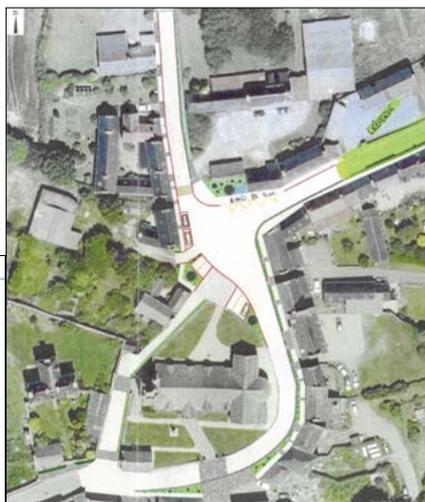
Il y a quelques années l'aménagement de l'espace que constitue la Place Jean Moulin avait été envisagé. La construction de la nouvelle mairie avait mis ce projet en sommeil pour des raisons financières évidentes, la commune ne pouvant financer les deux projets en même temps. Jusqu'au début du vingtième siècle, il existait un calvaire au milieu de cette place que l'on retrouve dessiné sur l'ancien cadastre. Il fut déplacé au carrefour de Kerbiriou, route de Lanvellec, sans doute pour faciliter la circulation.

Depuis l'espace est vide et cela peut créer quelques problèmes surtout lorsqu'il s'agit de le traverser pour se rendre à la déchetterie par exemple. Rassurons-nous, à notre connaissance il n'y a jamais eu d'incident.

Maintenant que l'ancienne école, qui fut aussi cantine et commerce, est occupée par une crêperie gâletterie, le besoin d'une meilleure organisation de la place se fait sentir. La circulation ainsi que le stationnement ont besoin d'être revus. La commune a déjà pris contact avec le bureau d'étude de Lannion Trégor Communauté afin de présenter une ébauche de ce qui pourrait être proposé.

Cette première approche avait pour but de présenter une demande de participation au financement auprès des services de l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Cette DETR a été obtenue, il faut maintenant aborder le vif du sujet, c'est à dire, préparer un projet définitif qui pourrait être réalisé dans les prochains mois. Pour cela en plus du bureau d'étude de LTC nous avons fait appel au CAUE (Conseil en Architecture et Environnement) organisme d'intérêt public accessible à tous porteurs de projets, maîtres d'ouvrages publics ou privés qui a accepté de nous accompagner, de nous conseiller en mettant ses compétences à la disposition de la commune.



## PRÉSENTATION PAULINE



Depuis fin juin, l'accueil de la Maison des services est assuré par Pauline.

Auparavant, elle a travaillé 10 ans en crèche à Tréguier et à Plouaret (Centre Intercommunal d'Action Sociale de Lannion Trégor Communauté) comme auxiliaire de puériculture.

Après un bilan de compétences et plusieurs stages dans différents services administratifs, elle a eu l'opportunité d'intégrer la formation aux Métiers Administratifs Territoriaux (MAT) sur le parcours administration générale des services.

Durant cette formation, elle a effectué une période de stage à la mairie de Plufur. Sa formation validée, elle a intégré le service mission temporaire du Centre de Gestion afin d'effectuer le remplacement du congé parental d'Amandine.

## TRAVAUX À LA GALLETERIE

De gros travaux ont été nécessaires avant l'ouverture de la gâletterie. Ravalement extérieur, rénovation des portes et fenêtres, peintures intérieures, création d'une cuisine (carrelage, faïence), plomberie. L'ensemble des travaux de main d'œuvre réalisés par des élus et des bénévoles pour un montant de 6399,27 € TTC.

L'entreprise EIFFAGE de Lannion a effectué la conformité électrique de l'ensemble du bâtiment y compris la pose d'un coffret spécifique pour la cuisine. Le montant des travaux s'élève à 5984,35 € TTC.

Une belle réussite pour la commune et un grand merci à la team travaux.

## ÉTAT CIVIL

En 2023, nous avons enregistré 2 naissances, 6 mariages et 2 décès pour 543 habitants. Nous souhaitons la bienvenue à Eléna et Abel.



## MAIRIE

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

- > **Lundi** : 8h30-12h30 / 14h00-17h00
- > **Mardi** : 8h30-12h30
- > **Mercredi** : 9h00-12h00 / 14h00-17h00
- > **Jeudi** : 8h30-12h30
- > **Vendredi** : 8h30-12h30 / 14h00-17h00

☎ 02 96 35 10 53

✉ [mairie.plufur@wanadoo.fr](mailto:mairie.plufur@wanadoo.fr)

## LES PERMANENCES DES ÉLUS

- > **Guélou Hervé**  
Maire : mardi & jeudi de 11h00 à 12h00
- > **Le Corre Jean-Yves**  
1<sup>er</sup> adjoint : vendredi de 11h00 à 12h00
- > **Jamin-Kieffer Marie**  
2<sup>e</sup> adjointe : mercredi de 11h00 à 12h00
- > **Riou Michel**  
3<sup>e</sup> adjoint : samedi de 11h00 à 12h00
- > **Le Guyader Sabrina**  
4<sup>e</sup> adjointe : samedi (semaines impaires)  
de 11h00 à 12h00

## AGENCE POSTALE

### HORAIRES D'OUVERTURE

- > **Lundi** : 9h00 - 11h45
- > **Mardi** : 9h00 - 11h45
- > **Mercredi** : 10h00 - 11h45
- > **Jeudi** : 9h00 - 11h45
- > **Vendredi** : 9h00 - 11h45
- > **Samedi** : 10h00 - 11h45

☎ 02 96 35 16 30

## EMPLOI SAISONNIER : ANTOINE

Antoine FEGER âgé de 17 ans a effectué un emploi saisonnier à temps plein sur la commune du 23 JUIN au 11 AOUT 2023. Sa fonction, seconder Nicolas Meudic agent technique.



Antoine FEGER (2<sup>e</sup> à partir de la gauche).

C'est un poste que l'on a proposé à Antoine et nous sommes très satisfaits de son travail et de son implication.

Pouvoir former un jeune de la commune était un souhait collégial du conseil municipal, Antoine a su relever le défi.

Durant cette période chaude et intense Antoine a beaucoup appris (entretien des espaces verts, des matériels, notions de bricolage, être à l'écoute des habitants).

Très satisfait de sa première expérience Antoine a repris le chemin du lycée en terminale ST2S de MORLAIX (sciences des techniques sanitaires et sociales), en parallèle Antoine est très investi dans le football, joueur, entraîneur, également arbitre pour le club de L'AS LA PLESTINAISE.

Au terme de son contrat en tant qu'employé municipal, un moment agréable et d'échanges a été partagé.

## PORTRAIT LA GALETTERIE

Depuis le 8 juillet 2023, une nouvelle enseigne s'est allumée au 3 Rue de la Fontaine à Plufur. Arnaud Cotonnec vous accueille au sein d'une galetterie - crêperie dans laquelle il vous propose une large gamme de crêpes et de galettes, très copieuses, à des prix attractifs.



Originaire de Lannion, Arnaud est un ancien commerçant qui a exercé dans le nord de la France. En 2016, il est revenu s'installer en Bretagne et a effectué une formation de crêpier de 9 mois au GRETA. Il a ensuite travaillé pendant 2 saisons en gérance à l'Île Renote, puis à Quimper toujours en gérance d'un camping ainsi que sur la commune de Treffiagat.

Arnaud souhaitant se rapprocher de sa famille et de sa commune natale, il a trouvé l'annonce de la mairie sur le site SOS Village et nous a donc contactés afin de nous présenter son projet.

L'équipe de la galetterie est composée d'Arnaud en cuisine, d'Emilie et Angélique, serveuses, présentes au quotidien à temps complet.

Pour l'avenir, Arnaud souhaite organiser des soirées à thème ou musicales. Il y en a déjà d'ailleurs eu 2 et ces dernières ont remporté un franc succès.

**Renseignements ou réservations au 02 96 46 75 12.**

## LA CHASSE

Depuis quelques années et en particulier ces derniers mois, nous constatons un développement anarchique de hordes de sangliers occasionnant des ravages sur les cultures et sur les terrains privés.

Cette situation perturbe le quotidien de nos concitoyens tout en détruisant les cultures nécessaires à l'alimentation. Certes, les chasseurs prélèvent quelques unités. Néanmoins, le nombre de sangliers est tel qu'il y a

nécessité urgente de réguler ces populations sans prédateur et qui remettent en cause la biodiversité.

M. le Maire a provoqué une réunion à laquelle assistaient la fédération de chasse, les associations de chasse de la commune, la gendarmerie, l'office français de la biodiversité, des élus et des agriculteurs. Le constat est sans appel et doit amener la préfecture à prendre des dispositions pour rétablir un niveau acceptable de sangliers sur le territoire communal.

Vous êtes invités à faire parvenir à la mairie et à la Fédération de Chasse Départementale, les constatations des dégâts survenus dans vos propriétés.

## ACHAT BROUYEUR D'ACCOTEMENT

Les bénévoles de l'association Hentoù Treuz, présidée par Monsieur François LIRZIN ont remis en état un grand nombre de chemins ruraux, dont certains abandonnés depuis de longues années. Ce travail a permis de mettre en place cinq boucles de randonnées à la satisfaction de leurs usagers. D'ailleurs, deux d'entre elles vont être labellisées par Lannion Trégor Communauté (voir mention dans ce bulletin).

Ces boucles font au total 41,5 kilomètres, et nécessitent donc un entretien suivi.

Après réflexion, en concertation avec les responsables de Hentoù Treuz, il est apparu que l'entretien de ces chemins serait grandement facilité si l'association pouvait acquérir un petit broyeur adaptable sur un tracteur, de taille modeste, pouvant parcourir ces chemins sans difficulté.

Si l'association dans un premier temps, demandait que la commune participe à l'achat de ce matériel, le conseil municipal a estimé que ce matériel, destiné à l'entretien de la voirie rurale communale, devait être financé en totalité par la commune et mis à la disposition de l'association.

Le matériel a été acquis, après consultations de plusieurs entreprises, auprès de l'établissement Hamon de Plouigneau qui a fait la meilleure proposition.

Il s'agit d'un modèle GYRAX RF 1400 avec un cardan grand angle pour un montant hors taxe de 4790 € (5748 € TTC) et livré le 9 août dernier. L'ancien matériel ayant été repris pour la somme de 550 € HT.

Alain LE HOUÉROU, bénévole, s'est proposé de l'atteler à son tracteur, qu'il en soit remercié ainsi que tous les bénévoles qui ont participé, à un titre ou à un autre, à la mise en œuvre de ces chemins de randonnées.



Credit photo : Le Télégramme

Par ailleurs deux autres passerelles, l'une sur le Dour Elego en direction de Plounérin et l'autre sur le Yar en direction de Plestin-Les-Grèves, sont venues s'ajouter à celle qui traverse le Dour Elego également, vers Lanvellec.

Le bois de ces trois passerelles, a été fourni par LTC et la pose effectuée par les bénévoles des trois communes, conformément aux directives des techniciens de l'agglomération.

Il est question d'inaugurer la dernière posée vers Plestin, en associant les autres passerelles au cours d'une journée festive.

Merci à toutes et à tous.

JY LE CORRE

## ECOLE

Le vendredi 2 juin dernier a eu lieu une visite des trois écoles du RPI (Plufur, Trémel et Lanvellec) sur proposition des trois maires et élus des trois villages concernés.

### Étaient présents à cette rencontre :

- Monsieur Philippe KOSZYK, directeur académique des services de l'éducation nationale de Saint-Brieuc
- Madame Françoise LE BROZEC, adjointe au directeur académique des services de l'éducation nationale de Saint-Brieuc
- Monsieur FLOCHEL, inspecteur des services académiques de Lannion
- Monsieur Gérard LAHELLEC, sénateur
- Madame Cécile AURIAC, maire de Trémel
- Monsieur François PRIGENT, maire de Lanvellec
- Monsieur Hervé GUELOU, maire de Plufur
- Monsieur Jean Luc PICHOURON, président du syndicat des écoles
- Madame Marie JAMIN KIEFFER, adjointe aux affaires sociales et en charge du CCAS de Plufur
- Monsieur Jacques BADEL, élu de Lanvellec.

En préambule à cette visite, les élus ont fait un état des lieux de la situation du RPI à la mairie de Trémel. Chacun a pu évoquer son ressenti par rapport à la menace de fermeture d'une classe à Plufur, un débat s'est animé autour de l'idée d'inventer ensemble des solutions inédites et alternatives pour la sauvegarde de nos écoles en milieu rural. Ce travail restera à poursuivre ultérieurement.

Cette concertation a permis de rappeler la lutte active et la grande mobilisation des parents d'élèves et des élus pour le maintien de la classe en février dernier. En effet, des investissements importants pour construire des outils pédagogiques performants et efficaces ont été déployés par les trois communes.

D'autre part, la mise en place d'une cantine de grande qualité, en circuit court et en bio est un élément important pour le RPI. Et enfin, la stabilité remarquable des équipes pédagogiques est un gage précieux de qualité et de sécurité pour les enfants accueillis.

Ce collectif réuni a également souligné l'absence de prise en compte par le ministère de l'Éducation des enfants de moins de trois ans dans ses quotas. Or, dans nos petites communes rurales, il n'existe pas de crèche, c'est naturellement que le RPI accepte de scolariser ces enfants dès l'âge de 2 ans.

Sur place, dans les écoles, les représentants de l'Éducation Nationale ont évoqué la grande qualité de travail des enseignants et aussi leurs mobilisation et aptitudes pour proposer aux enfants des ouvertures nombreuses et variées par le biais de vecteurs culturels, artistiques et sportifs en lien avec le tissu associatif du territoire.

Ce temps passé dans les locaux des trois écoles fut un riche moment d'échanges avec les enseignants, mais aussi avec les enfants, curieux et attentifs aux paroles d'adultes concernés de près par leur cadre de vie scolaire.

En effet, des classes claires, vivantes et décorées par nos artistes en herbe, des équipes pédagogiques stables et bienveillantes, attentives aux besoins de chaque individu, un enseignement dynamique et interactif... Tout cela contribue à faire de nos enfants des futurs citoyens responsables et respectueux.

Si des propos positifs et encourageants ont été bien prononcés et entendus, nous n'oublierons cependant pas que cet équilibre reste fragile que nous continuerons à nous battre pour le bien-être de nos enfants.

Marie JK

## EXPOSITIONS

### NICOLAS PARMENTIER

Nicolas utilise de la peinture acrylique. Il considère cela comme de l'art brut abstrait et surréaliste. Il se sert de divers objets pour donner une impression de relief à la matière tel que spatule, peigne etc tout en cherchant à donner une certaine lumière au tableau.



Cette exposition est une nouvelle fois l'occasion de faire découvrir à la population, les talents d'habitants de la commune.

### EXPOSITION PHOTOS

La Maison des services a accueilli aussi en parallèle une exposition photo d'une artiste locale qui souhaite rester discrète bien qu'elle soit connue de toutes et tous. Vous avez pu observer à travers ses clichés, notre belle campagne au gré des nombreux chemins de randonnée, mais aussi notre sublime côte, qui nous offre de magnifiques paysages.

## EXPOSITIONS

### « PLUMES DE NOS JARDINS »



Le point de départ de cette exposition est sans conteste le 1<sup>er</sup> confinement, qui pour mémoire, ne devait durer que 15 jours.

En effet, Hervé Cabel en a profité pour (re)sortir son appareil photo avec comme seule règle, la limite des déplacements !

Ce n'est pas plus loin que dans son propre jardin qu'il a imaginé les décors et photographié ces oiseaux. Nous pouvons donc admirer divers spécimens tels que des mésanges, des chardonnerets élégants, des faucons crécerelles. Certains clichés ont été pris dans le bocage local : pic épeiche.

Toutes les expositions sont visibles aux heures d'ouverture de la Maison des Services.

## L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

### APE DE LANVELLEC – TRÉMEL - PLUFUR

Le bureau de l'APE a tenu son assemblée générale le 22 septembre. C'était pour le bureau en place, l'occasion de présenter le bilan des actions passées, tant financier qu'organisationnel.

Occasion également de rappeler le rôle de l'APE, bien distinct des amicales laïques présentes dans chaque commune.

En effet, l'APE finance les activités des 3 écoles tandis que les amicales ont plutôt vocation à financer l'achat de matériel pour la commune dont elle dépend.

Pour exemple, pour l'année scolaire passée, voici quelques activités que l'APE a financé : sorties poneys à la ferme équestre de Kerbiriou, visite au château de Rosambo, château du Taureau, sorties cinéma, Gouren, les interventions de Ti Ar Vro (maison de la culture bretonne), le voyage en Normandie ou encore les transports pour se rendre aux activités.

Tout cela pour un total de dépenses de 8315 €. Les actions menées au cours de l'année, ventes de chocolats, crêpes, pizzas et kermesse ont rapportées 5171 €.

Le constat est fait, afin que l'ensemble des activités puisse continuer, il faut nous mobiliser.

Rappelons aussi que la menace de fermeture d'une classe à Plufur à censément monopoliser bon nombre de parents, notamment avec les manifestations, rassemblements et soutien au collectif crée pour l'ensemble des Côtes d'Armor.

**Nouveau bureau :** • Yves Jacq : Président • Cécile Grefion : Vice-présidente • Yann Corlay : trésorier • Céline Boulanger : trésorière adjointe • Sabine Pichon : secrétaire • Maelenn Quemere : secrétaire adjointe.

## LANGUE DE BŒUF

Cette année a vu aussi revivre le traditionnel repas langue de bœuf du 14 juillet de l'association de sauvegarde de l'Eglise St Florent. Belle réussite puisque ce ne sont pas moins de 140 repas qui ont été servis dans une belle ambiance.



## POT AU FEU

Le 15 août, l'Amicale Laïque organisait son traditionnel pot au feu. Les bénévoles se sont affairés au montage des tentes pour la mise en place des tables tandis que d'autres préparaient le repas. L'après-midi, une quarantaine de randonneurs ont emprunté les chemins entretenus par Hentoù Treuz pour une marche ponctuée d'étapes musicales. La soirée a connu un joli succès une fois de plus puisque près de 400 convives ont partagé le pot au feu.

Le marché de Noël a eu lieu le 17 Novembre. Celui-ci a connu une belle affluence tout au long de la journée. Il y avait environ une vingtaine d'exposants, mais aussi de quoi se restaurer, le père Noël était bien évidemment de la partie.

## GRAND PARDON

Après plusieurs années d'absence, le grand pardon de Plufur a fait son retour, le dimanche 10 septembre organisé par la Comité d'animation. Par une belle journée ensoleillée, le programme était varié, avec un concours de boules pour les enfants, les adultes mais aussi les traditionnelles courses cyclistes. Il y avait également de quoi ravir les amateurs de danses bretonnes puisque le cercle « Koroll Gigoroll » de Guimaëc nous a fait une démonstration d'environ 2h pendant lesquelles ils ont en alternance dansé et invité les spectateurs à entrer dans la ronde.

D'autres animations ont aussi eu lieu comme le Fest Noz chanté le vendredi 10 Novembre, organisé auparavant par l'association « KIPIK », association en sommeil depuis quelques années. Une vingtaine de chanteurs ont ravi les danseurs et les amateurs de musique bretonne.



## BIBLIOTHÈQUE

Une vente de livre « au kilo » a eu lieu fin juillet à la salle polyvalente. Ce ne sont pas moins de 350 kilos de livres qui ont été vendus. Grâce à vous, la bibliothèque va donc pouvoir renouveler son stock.



Par ailleurs, l'accueil des scolaires a repris, le jeudi. Chacune des 3 classes de l'école de Plufur venant en alternance emprunter un livre et écouter une lecture racontée par les bénévoles.

Depuis 2018, le prix Louis Guilloux récompense une œuvre littéraire choisie par un jury citoyen composé de lecteurs et lectrices fréquentant les bibliothèques du département. Cette année, 40 bibliothèques des Côtes d'Armor y participent dont celle de PLUFUR.



10 ouvrages sont en compétition, lesquels nous ont été offerts au mois d'avril par la bibliothèque des Côtes d'Armor. Le prix a été décerné en octobre à Pauline Hillier pour « Les Contemplées »

A Plufur, deux séances de rencontre ont été organisées, l'une en juillet, l'autre en septembre entre les lecteurs participants engendrant de riches échanges sur ces livres. Peut-être un premier pas vers la création d'un « club » lecture.

## REMISE DES DICTIONNAIRES

Le vendredi 25 août dernier, M. le maire, Hervé Guelou, les membres du CCAS et les élus avaient invité les cinq écoliers de Plufur qui quittent le CM2 pour entrer dans « la cour des grands » au collège. Léa, Selena et Thaïs étaient présentes, Mewen était représenté.

Ce rite de passage, bien ancré dans la tradition, et perpétué à Plufur depuis 1996, a eu lieu à la maison des services, autour d'une petite cérémonie conviviale.

M. le maire a remis un dictionnaire à chaque enfant, insistant sur le rôle du précieux livre qui ouvre les portes du savoir et qui reste indispensable tout le long de la scolarité et même de la vie. En effet, il est utile pour apprendre à mieux connaître les mots entendus. Il donne l'étymologie des mots et permet de réaliser que la langue française est riche de mots d'origine grecque ou latine, mais aussi de langues régionales comme le breton. Le dictionnaire nous permet l'éveil à la connaissance, il stimule l'imaginaire et suscite l'envie d'apprendre toujours plus. Il précise le sens du mot en fonction du contexte, propose des synonymes et parfois même des citations associées au mot recherché. Une citation résume fort bien une pensée. Il sert enfin à vérifier la juste orthographe d'un mot. Ce « gros bouquin » reste indispensable malgré les ordinateurs, les smartphones et autres moteurs de recherche actuels, même s'il peut paraître désuet ou dépassé. Il est l'ami de notre vie culturelle.

L'entrée au collège est une étape importante qui mérite d'être marquée. Il faut encourager nos jeunes dans leurs efforts sans lesquels rien de solide ne peut se bâtir. M. le maire a adressé à chacun des écoliers, au nom du CCAS et du conseil municipal, des encouragements et des félicitations personnalisées.

Ce temps permet aussi de souligner le travail et l'implication de l'équipe pédagogique ainsi que celle du RPI en général.

Cette année scolaire passée fut marquée par de grandes inquiétudes et des interrogations liées à la menace d'une fermeture de classe à Plufur. Suite à la mobilisation massive des élus du RPI et des parents d'élèves, et avec le soutien actif du sénateur Gérard Lahellec sur le terrain, le maintien de la classe fut finalement acté. Ce fut un grand soulagement pour tous les citoyens qui se sont investis pour œuvrer ensemble vers un outil de qualité. En effet, des locaux aménagés de façon performante, des outils pédagogiques innovants, une cantine de qualité (bio et circuits courts, repas à 1 €...) et une stabilité remarquable des enseignants

font de notre école un cadre rassurant et solide pour nos enfants. Cœur vivant d'un bourg dynamique, l'école est un atout majeur pour la commune et un facteur attractif favorable à l'installation de jeunes familles, même si notre commune est impactée par la pénurie de logements locatifs à l'année.

À l'issue de ce beau moment de partage, nous avons conclu par le verre de l'amitié dans des échanges riches et une belle ambiance chaleureuse.

Marie JK.

## REPAS DU 8 MAI

En ce jour de commémoration du 78<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, le maire, Hervé Guelou, ainsi que des élus et quelques citoyens de Plufur, se sont retrouvés au monument aux morts dans l'église pour rendre hommage aux anciens combattants.



Après lecture du message de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Mme Patricia Miralles, secrétaire d'état aux anciens combattants et à la Mémoire, M. le maire y a déposé une première gerbe.

Maurice Ropars, chef de chœur de la chorale de Plufur, nous a fait l'honneur de bien vouloir interpréter le « chant des partisans » a capella.

Le cortège s'est ensuite rendu à la stèle du 19 mars 1962 pour un second hommage et le dépôt d'une seconde gerbe.

Cet hommage est aujourd'hui essentiel pour rappeler l'importance de la lutte incessante pour la liberté et la démocratie, dont les droits sont encore trop souvent outragés dans le monde.

À l'issue de cette cérémonie solennelle, un vin d'honneur a été proposé avant la tenue du traditionnel repas des anciens de Plufur.

C'est dans une ambiance très conviviale que chacun des convives a pris place dans la salle polyvalente. 80 succulents repas ont été servis par la jeune et dynamique brigade de la « Maison Craveur » de Lanmeur. Quelques ritournelles jouées de la chorale, mais aussi de valeureux chanteurs Plufuriens ont rapidement fait monter la température de la joyeuse assemblée.

M. le maire a souhaité honorer les deux doyens de la commune résidant toujours à leur domicile, Mme Odette Nicolas, née en 1934, et M. Yves Derrien né en 1940. « Ils sont la mémoire vivante de notre village ». Il a rajouté « ce déjeuner est un moment important dans l'échange et le partage au sein de notre commune où la solidarité n'est pas un vain mot, comme le témoignent encore aujourd'hui les gestes d'entraide entre les personnes qui ne sont pas motorisées pour venir à ce repas ».

Ce temps partagé fut une belle parenthèse et c'est le cœur joyeux et le ventre bien rempli que chacun a rejoint son domicile en toute fin de journée.

Nous espérons sincèrement vous retrouver l'année prochaine !!!

D'ici là, le comité d'animation vous convie, chaque second mercredi du mois, afin de profiter d'un moment agréable et récréatif, à la salle polyvalente de Plufur, autour de jeux divers et variés, de randonnées accessibles à tous en fonction de la météo, de jeux de boules...et du café/crêpes partagé et apprécié par tous.

Marie JK.

## ZOUZOU RAID TEAM

Après 23 jours d'aventure et plus de 10 000 km parcourus, nous voilà revenus avec des souvenirs pleins la tête. Plus d'un an de préparation, des hauts, des bas ; le 28 juillet dernier, nous, notre petite 205 bleue et nos 70 kg de fournitures scolaires, prenions la route pour le musée de l'aventure Peugeot à Sochaux. Le top départ est donné le 29 juillet à 12h après un briefing sur nos 3 prochaines semaines. Nous voilà donc partis à l'assaut de l'Europe avec notre Road book, qui allait nous guider tout au long du périple, et les 220 autres équipages.

Pendant ces 3 semaines d'aventure plus qu'intense, nous avons pu voir des paysages incroyables de la Grèce à l'Allemagne en passant par l'Autriche et le Monténégro, rencontrer des équipages de toute la France avec des coutumes bien différentes de celles de notre jolie

Bretagne, distribuer nos fournitures dans des écoles ou des monastères à des enfants dans le besoin et encore pleins d'autres choses. Tout cela nous a fait oublier les courtes nuits sur nos matelas gonflables ainsi que nos douches froides dans les bivouacs. La traversée de certains pays ne s'est pas faite sans une certaine émotion, comme la Bosnie qui sort tout juste d'une période très sombre ou encore la visite des camps d'Auschwitz Birkenau. Nous sommes rentrés le 20 août, toujours avec notre fidèle 205, sans aucun souci mécanique, à Plufur, notre point de départ de cette aventure extraordinaire. La Zouzou Raid Team tient à remercier tous les donateurs, ainsi que ses sponsors pour les avoir accompagnés dans cette aventure incroyable.

## Infos pratiques

### FRANCE SERVICES

**Des guichets polyvalents :** Les Espaces France services sont des guichets d'accueil polyvalents mis en place par la communauté d'agglomération et ses partenaires. Ils sont chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations, les organismes publics et privés et les différents services du territoire.

**Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, vos allocations familiales... les agents France Services vous accompagnent !**

#### ESPACE FRANCE SERVICES À PLESTIN-LES-GREVES

2, place d'Auvelais - 22310 Plestin-les-Grèves  
Tél. 02 96 05 57 56

[franceservices.plestin@lannion-tregor.com](mailto:franceservices.plestin@lannion-tregor.com)

**Horaires d'ouverture :** Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (sauf le lundi après-midi). Possibilité de rendez-vous en dehors des horaires du lundi au vendredi (avant 9h, entre 12h et 14h et soirée).

#### ESPACE FRANCE SERVICES À PLOUARET

Rue Louis Prigent - 22420 PLOUARET  
Tél. 02 96 05 55 50

[franceservices.plouaret@lannion-tregor.com](mailto:franceservices.plouaret@lannion-tregor.com)

**Horaires d'ouverture :** Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (sauf le mercredi et vendredi après-midi).

## AUX COMPTOIRS

Fabien & Céline vous accueillent dans leur boulangerie, épicerie, bar, tabac. Livraison possible sur demande.

- **Lundi** : Fermé
- **Mardi** : 7h30-13h00 / 15h00-19h00
- **Mercredi** : 7h30-13h00
- **Jeudi** : 7h30-13h00 / 15h00-19h00
- **Vendredi** : 7h30-13h00 / 15h00-19h00
- **Samedi** : 7h30-13h00 / 15h00-19h00
- **Dimanche** : 7h30-13h00

**Nouveauté dans votre commerce** : Retrouvez la Française Des Jeux (Jeux à gratter, loto, keno...)

**Autre nouveauté, depuis le mardi 24 Octobre 2023** : Aux comptoirs, découvrez « La Papoterie », Céline et Fabien ont imaginé pour vous recevoir un lieu cosy pour venir papoter en famille ou entre amis. Vous y trouverez un coin bibliothèque et jeux de société. Les livres peuvent être lu sur place ou emporté sur le principe d'une boîte à livres. Vous pourrez y déguster des gourmandises sucrées accompagné de café, chocolats, thé ou encore rooibos.

## PLANNING DES PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

**Canton de Plestin Les Grèves** : Nadine Sallou Le Guen : 9 mars 2024.

## LES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE PLESTIN-LES-GRÈVES

Tél. 07 85 58 46 28

**Horaires d'hiver du 01/10 au 30/04**

→ **Mardi, jeudi, samedi** : 9h00-12h00 / 13h30-17h30

**Horaires d'été du 01/05 au 30/09**

→ **Mardi, jeudi, samedi** : 9h00-12h00 / 13h30-18h00

## COLLECTES DES DÉCHETS

**Poubelle Jaune** : semaines paires

**Poubelle noire** : semaines impaires

**PENSEZ À SORTIR VOS POUBELLES MAIS SURTOUT, À LES RENTRER !**



## COLLECTES DES ENCOMBRANTS

7 Février / 2 Mai / 1 Juillet / 31 Octobre... 2024

Inscriptions préalables au 02 96 05 55 55 ou [info-usagers@lannion-tregor.com](mailto:info-usagers@lannion-tregor.com)

## LES ASSISTANTES MATERNELLES

<b>Rossi Cindy</b>	Place Jean Le Bras 07 83 93 54 40
<b>Claudie Morvan</b>	Lesteo 02 96 35 15 80

## CABINET INFIRMIER

**Morgane Le Bras** : 4, rue Jules Ferry - Plufur  
Tél. 02 96 37 44 50

## KINÉSITHÉRAPEUTE

**Ernest Diallo** : Tél. 02 96 15 85 64

## ECOLE / RPI

**Ecole maternelle** : 1 Rue du Château - 22420 Lanvellec

**Directrice** : Anne-Marie Le Lannou - Tél. 02 96 35 12 99

**Ecole maternelle** : 11 Rue de l'Ecole - 22310 Trémel

**Directeur** : Yves Le Tallec - Tél. 02 96 35 17 69

**Ecole primaire** : 21 Jules Ferry - 22310 Plufur

**Directrice** : Emmanuelle Jollivet - Tél. 02 96 35 11 52

**Président du RPI** : Jean-Luc Pichouron

**Secrétaire** : Jennifer Leforestier

Permanences : Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi  
de 8h30 à 12h30

24 Rue Beaumanoir - 22310 Trémel

Tél. 06 40 58 03 14 - [selpt.tremel@outlook.fr](mailto:selpt.tremel@outlook.fr)

## ACTIVITÉS À L'ANNÉE (SALLE POLYVALENTE)

- **Cours de renforcement musculaires** : tous les mercredis de 19h30 à 20h30 (hors vac. scol.)
- **Chorale** : tous les lundis de 18h30 à 20h (hors vac. scol.)
- **Jeux du Club de la 3<sup>e</sup> jeunesse** : tous les seconds mercredis de chaque mois.
- **Stretching postural** : Mercredi 10h à 11h / Jeudi soir 18h à 19h

## LES HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

**Mercredi** : 10h00-12h00

**Samedi** : 10h00-12h00



## LES HORAIRES DE TRAIN DE LA GARE : DU LUNDI AU VENDREDI

**Vers Brest** : 6h33

**Vers Plouaret** : 18h32



## ATELIERS NUMERIQUES

Les ateliers numériques sont proposés par Lannion Trégor Communauté et animés par Tugdual Salaün. Ils sont gratuits, limités à 6/7 personnes. Ils ont lieu de 10h à 12h à la mairie. Les inscriptions se font au préalable au secrétariat de la mairie.

Mardi 7 novembre	Communiquer avec Ameli	Echanger avec la sécurité sociale via le portail ameli
Mardi 5 décembre	La sécurité internet / les antivirus	Naviguer en toute sécurité, utiliser un antivirus reconnaître les arnaques
Mardi 2 janvier	Retoucher des images	Initiation au traitement d'image avec paint.net
Mardi 6 février	Smartphones / tablettes	Retrouver les fichiers, gérer les notifications
Mardi 2 avril	Demande de carte d'identité	Un exemple de demande sur le site de l'ANTS
Mardi 7 mai	La déclaration de revenus	Petit tour d'horizon du site des impôts
Mardi 4 juin	Jeu	Progresser dans ses usages numériques au travers de petits jeux.

## INFORMATION

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), prescrit par Lanion-Trégor Communauté le 25 juin 2019 et dont l'approbation est prévue au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2026, le service planification stratégique de Lannion-Trégor Communauté réalise l'inventaire des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination dans les zones agricoles et naturelles.

Le code de l'urbanisme offre, en effet, la possibilité au PLUi de désigner « les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site » (article L.151-11). Cela nécessite donc d'identifier précisément les bâtiments susceptibles de changer de destination en les localisant individuellement, par un symbole, sur les documents graphiques du PLUi.

Pour ce faire, des critères ont été définis afin de justifier l'identification de chaque bâtiment :

- **Le bâtiment ne doit pas être une habitation ;**
- **Le bâtiment doit présenter un intérêt patrimonial,** c'est-à-dire qu'il doit avoir préservé des caractéristiques constructives représentatives du patrimoine ancien local (maçonnerie en pierre, etc.).

Il ne doit donc pas être exclusivement constitué de matériaux dits de fortune ou de récupération (parpaing, tôle, etc.).

- **Le bâtiment ne doit pas être situé dans un secteur à risque naturel, ni dans une zone humide.**

L'objectif de cet inventaire est double : d'une part, **favoriser la sobriété foncière et permettre la création de logements** en autorisant le changement de destination, et d'autre part, **préserver le patrimoine rural** tout en permettant son évolution.

Afin de réaliser ce recensement, des agents du service planification stratégique de Lannion-Trégor Communauté arpencent, depuis cet été, le territoire afin d'identifier et de photographier les bâtiments retenus.

Lannion-Trégor Communauté invite les habitants à participer au recensement en envoyant directement par courriel, à l'adresse suivante ([pluih@lannion-tregor.com](mailto:pluih@lannion-tregor.com)), la localisation de leur(s) annexe(s) à caractère patrimonial non transformée(s) en habitation, accompagnée(s) de photographies. Le service planification étudiera par la suite ces contributions et intégrera les bâtiments qui **s'inscrivent dans la méthodologie de l'inventaire.**

**CONTACT :** Service Planification stratégique  
Lannion-Trégor Communauté : 02 96 05 57 13  
[pluih@lannion-tregor.com](mailto:pluih@lannion-tregor.com)

## MONUMENTS AUX MORTS

**En ce temps de commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale, le 105<sup>e</sup>, je voudrais rappeler quatre noms d'une même famille, les quatre frères TEURNIER qui figurent sur le monument aux morts de Plufur situé à l'intérieur de l'église.**

Plusieurs des noms inscrits sur ce monument sont accompagnés d'un médaillon où figure une photo. Des photos ont disparu pour des raisons que l'on ignore, problème de qualité du collage ou volonté des familles de récupérer un souvenir de leurs disparus ?

L'on peut y lire quatre noms, ceux des frères TEURNIER, disparus ou tués au début de la Grande Guerre.



Cette guerre est déclarée par l'Allemagne à la Russie le 1<sup>er</sup> août 1914 puis à la France le 3 août de la même année.

François Marie TEURNIER, né le 20 mars 1884, (30 ans) 2<sup>e</sup> classe au 248<sup>e</sup> régiment d'infanterie est « tué à l'ennemi » le 30 août 1914 à Tourteron dans les Ardennes.



Isidore et François.

Théophile Marie TEURNIER, né le 3 février 1891, (23 ans) 2<sup>e</sup> classe au 1<sup>er</sup> régiment de marche de zouaves est « tué à l'ennemi » le 15 septembre 1914 à Le Godat dans la Marne.

Isidore François Marie TEURNIER, né le 12 mai 1882, (32 ans) soldat au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie a disparu le 16 septembre 1914 à Sillery dans la Marne au lendemain du décès de son frère Théophile.

Pierre Marie TEURNIER, né le 16 avril 1878, (36 ans) 2<sup>e</sup> classe au 73<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale, est mort le 21 octobre 1914 à Saint Julien en Belgique. Marié en 1906, il laisse une veuve et plusieurs orphelins.

En moins de deux mois, cette fratrie perdait quatre des siens, on ne peut imaginer la douleur qu'était la leur.

Deux autres frères sont également mobilisés, Alexis est zouave à Alger en mars 1914, il se retrouve au 73<sup>e</sup> territorial avec son frère Jean. Ils seront donc trois frères au 73<sup>e</sup> territorial.

Un septième frère, Yves, travaillait aux chemins de fer, il participait à l'organisation des trains qui transportaient les troupes.

Alexis a écrit de nombreuses lettres, aux siens, durant le conflit qui ont été précieusement conservées par la famille dans une boîte à chaussures nous semble-t-il.

Elles sont un témoignage poignant de la vie des poilus de la guerre 14-18 qui a bouleversé la vie des pays d'Europe sans toutefois parvenir à régler les problèmes.

Le traité de Versailles de 1919 contenait les germes de ce qui allait devenir, 20 ans

après, le second conflit mondial.

Le 22 octobre 1914 il écrit :

*« Mon cher frère et sœur,*

*Je pleure nuit et jour, je suis désolé, j'ai perdu courage.*

*Je vous dois la vérité, un grand malheur a frappé la famille : notre frère Pierre a été victime d'une balle allemande hier le 21 courant à 9 heures et quart du matin au petit hameau de Saint Julien à quatre kilomètres d'Ypres. Oh ! Oui je pleure avec mon frère Jean.*

*Aujourd'hui le 73<sup>e</sup> doit quitter le village à 7 heures du matin.*

*Je suis rentré dans le cantonnement de Jean, et nous sommes allés au cimetière du village embrasser cette terre froide qui couvrait notre cher frère Pierre, c'était pénible. Je ne vais rien dire plus long, je suis anéanti.*

*Adieu, au revoir. Alexis et Jean Teurnier ».*



*Théophile et Alexis.*

Dans une lettre du 14 décembre 1914 il évoque la maladie de son frère Jean qui est évacué à l'hôpital, il se retrouve seul au 73<sup>e</sup> : « *la chose pour moi a été très pénible, nous étions trois frères au 73<sup>e</sup> et me voilà seul, mes autres frères, pas de nouvelles, c'est affreux. C'est une famille anéantie, j'ai beaucoup d'émotion, je pleure souvent.* »

*Nous étions 3000 hommes, il n'en reste que 1100 ! Le reste mort, blessé et évacué pour maladie. Si des fois vous pouviez avoir des nouvelles de nos frères, écrivez-moi tout de suite, je suis très inquiet à leur sujet, vraiment de six frères que nous étions sur la ligne de feu, il n'y a plus que moi à présent à son corps et pour demain, peut-être personne puisqu'ici personne n'est sûr du lendemain. »*

François et Théophile, après un jugement rendu par le tribunal de Lannion en date du 18 mai 1920 seront enfin déclarés morts pour la France afin que leurs ayant droits puissent percevoir leurs pensions.

Ceci nous rappelle, en ces temps troublés, que toutes les guerres sont la cause de désordres et de malheurs, de vies perdues, de destins fracassés, sans compter, bien entendu, les dommages économiques.

Plus de soixante millions de soldats y ont pris part, neuf millions ne sont pas revenus et environ huit millions sont devenus invalides :

« Maudite soit la guerre »

Comme le proclame l'inscription sur le monument aux morts de la commune de Gentioux-Pigerolles dans la Creuse depuis sa construction en 1922.

Cette courte chronique ne prétend pas résumer le contenu de ces lettres qui mériteraient une étude plus complète, faite par un historien ou dans le cadre d'un travail d'étudiant à l'Université.

JY Le Corre.

## RANDONNÉES

Lannion Trégor Communauté a entrepris de renouveler son schéma communautaire de la randonnée. Le technicien en charge du projet a examiné les circuits mis au point par l'association Hentoù Treuz.

Pour cela un certain nombre de critères ont été retenus : le patrimoine naturel, le patrimoine bâti, la proportion de voies goudronnées, le fait qu'il soit intercommunal et enfin la longueur du circuit.

Parmi les cinq circuits concernés quatre sont éligibles, le cinquième « An dro vras / La grande boucle » considéré comme trop long et comportant une trop grande proportion de bitume a été écarté.

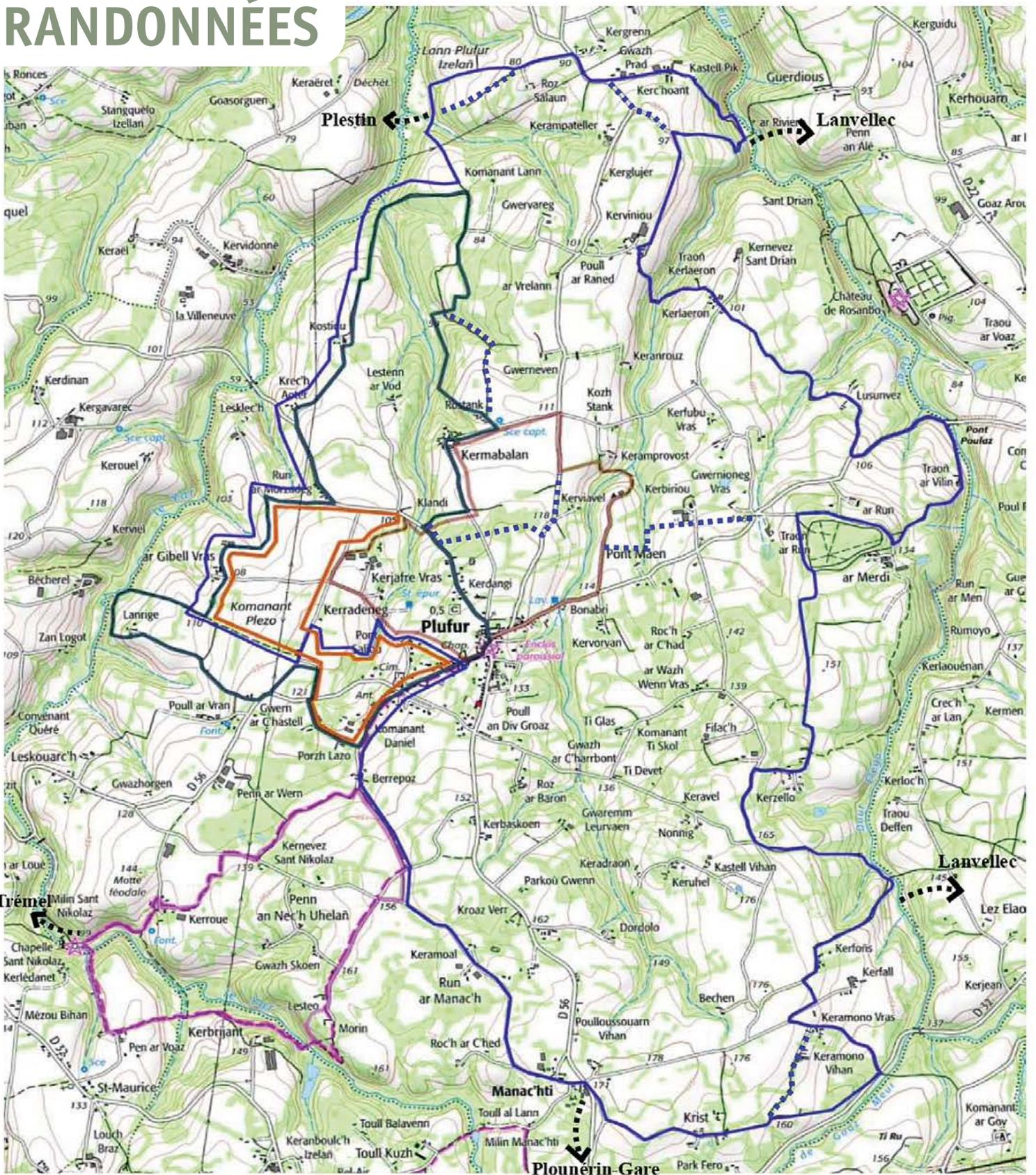
Deux circuits ont été proposés que le conseil municipal au cours de sa dernière session a décidé de retenir, il s'agit de « Tro Milin ar Pont » et « Tro Sant Nikolaz ».

Les sentiers restent d'intérêt communal, les modalités d'entretien et de balisage ne changent pas par rapport à ce qui existe aujourd'hui. Ils pourront bénéficier, si besoin, de l'accompagnement technique et juridique de LTC pour les travaux d'amélioration.

L'Office de Tourisme Communautaire se chargera de leur promotion. Le schéma sera également évolutif, d'autres projets de sentiers pourront intégrer le schéma s'ils répondent aux critères de sélection.



# RANDONNÉES



Hentoù Treuz Plufur - Imprimerie spéciale

- 20 km Tro vras
- 9 km Tro Milin ar pont
- 4 km Tro ar Feunteun
- 5 km Tro Sant Nikolaz
- 5 km Tro ar bourk

*L'équipe municipale vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous lors des traditionnels vœux du Maire le 27.01.24 à 18h, à la salle polyvalente.*



## ÉDITION ET PRODUCTION

**Directeur de la publication**  
Hervé GUÉLOU,  
Maire de Plufur.

**Commission communication**  
Hervé GUÉLOU,  
Sabrina LE GUYADER  
et Erwan LE GALL

**Rédaction**  
Commision communication,  
conseillers, associations.



**Crédit photos**  
Erwan Le Gall,  
Le Télégramme,  
Séverine Capra.

**Conception et impression**  
Le p'tit imprimeur.bzh  
Tél. 02 98 72 84 69  
BAT du 05/12/2023